

Document

Une nouvelle banque mutualiste doit naître en 2011. (02.02)

Reuters – 01.02

Dans un contexte de raréfaction du crédit, seize groupes industriels travaillent à la création début 2011 d'une nouvelle banque mutualiste entièrement consacrée au financement des entreprises, explique à Reuters Sylvain de Forges, l'un des architectes du projet.

Provisoirement baptisée "CFA (Corporate Funding Association) Banque", cet établissement bancaire a pour objectif d'apporter aux entreprises des lignes de crédit d'une maturité de cinq à 10 ans, en complément des financements bancaires classiques.

Conformément au statut de banque coopérative, seules les entreprises membres de "CFA Banque" auront accès à cette source de financement sans pouvoir toutefois solliciter plus d'un tiers de leurs besoins financiers, selon le projet qui a été présenté à Reuters.

Une demande d'agrément de la nouvelle banque doit être déposée auprès du CECEI (comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement) à l'automne 2010.

"La banque ne fera que, et ne fera strictement que du crédit aux entreprises. Elle ne fera rien d'autre. Elle ne prendra pas de dépôts à vue, n'offrira pas de M&A (fusions-acquisitions), pas d'autres services", déclare Sylvain de Forges, conseiller spécial de CFA et directeur risques et marchés de Veolia Environnement, lors d'une interview à Reuters.

"Comme n'importe quelle banque, elle ira se financer sur les marchés financiers et accordera des lignes de crédit aux entreprises. Et elle aura, en cas de marchés anormaux, accès au refinancement de la Banque centrale européenne."

Les architectes du projet "CFA Banque" espèrent réunir une cinquantaine d'entreprises pour la création de la banque et se fixe ensuite un objectif de 100 sociétaires pour lancer les premières opérations de crédit.

"L'objectif est de tenir vers le début ou le milieu de l'automne une assemblée générale constitutive à la fois de la holding et de la banque avec une cinquantaine de membres", explique Sylvain de Forges. "Une demande d'agrément sera ensuite déposée auprès du CECEI."

"La banque devrait pouvoir commencer ses activités vers Pâques 2011", poursuit-il.

LES ENTREPRISES APPORTENT LES FONDs PROPRES

Selon les promoteurs de "CFA Banque", celle-ci permettra aux entreprises qui en seront à la fois les actionnaires et les clients de réduire leur coût de financement.

"Tout le résultat net (après coût du risque) de CFA est distribuable sous forme de dividende à ses actionnaires - qui sont ses clients emprunteurs. Ce "retour" diminue significativement le coût net, pour l'entreprise participante, de l'endettement qu'elle contracte auprès de CFA", lit-on dans la présentation du projet.

En outre, les taux des crédits accordés seront révisés tous les trois mois de façon à lisser le coût de l'emprunt sur l'ensemble de sa durée par rapport à l'évolution des marchés et de la signature de l'entreprise.

"Les trésoriers des entreprises adhérentes auront à tout moment la possibilité de compléter les financements bancaires classiques par les financements de CFA Banque", fait remarquer Sylvain de Forges.

Selon lui, "CFA Banque" est susceptible à ce stade d'intéresser les entreprises ayant un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions d'euros.

"L'originalité du projet CFA Banque tient au fait que ce sont les entreprises emprunteuses qui apporteront elles-mêmes à la banque les fonds propres qui devront être mobilisés en face des engagements", souligne-t-il.

"Si la note de l'entreprise emprunteuse est dégradée, c'est encore elle, et non pas CFA Banque, qui apportera le complément de fonds propres à mobiliser".